

**PATRIMOINE****Un contrat sur performance pour le chauffage des bâtiments municipaux**

La gestion des installations thermiques des bâtiments municipaux dans le cadre d'un contrat sur performance vise de substantielles économies de chauffage et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Bâtiments administratifs, écoles, gymnases, piscines, bibliothèques... le contrat concerne pas moins de 370 installations et 950 000 m<sup>2</sup> de bâtiments. «Un degré de moins représente une baisse de la facture de 7%», indique le service patrimoine de la mairie de Dijon.

**Assumer les dépassements et partager les économies**

Reprenant en juillet du contrat de 85 millions d'euros sur 10 ans

attribué deux années plus tôt à Soparec, Dalkia procède depuis au réglage de la température ambiante, site par site. Celle-ci dépend de l'orientation des locaux, des périodes d'occupation et des activités pratiquées. Des consommations forfaitaires annuelles sont fixées pour chaque bâtiment. L'exploitant assume les dépassements. Les économies sont partagées entre la ville pour deux tiers et l'exploitant pour un tiers. Elles sont réinjectées dans la rénovation ou le remplacement des installations.

Les énergies renouvelables complètent le passage des installations du fuel au gaz. La rénovation du

musée des Beaux-Arts déclenche le regroupement des sept chaudières et leur conversion au gaz. Le bois est à l'étude pour les serres municipales. L'énergie solaire devrait alimenter à terme 20% du parc immobilier.

La ville mène aussi des travaux d'isolation dans les bâtiments trop énergivores. Second contrat sur performance après l'éclairage public, attribué à ETDE, ce type de marché pourrait s'appliquer à l'eau et l'électricité. Pour l'heure, le contrat de gestion du patrimoine, attribué à la rentrée à Vizelia, affinera la connaissance du coût de fonctionnement du patrimoine municipal. ■